Sujet national pour l'ensemble des Centres de gestion organisateurs

ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2ème CLASSE

CONCOURS INTERNE ET TROISIEME CONCOURS

SESSION 2013

Un questionnaire de trois à cinq questions destinées à vérifier les connaissances du candidat dans la spécialité choisie.

Durée : 3 heures
Coefficient : 2

SPECIALITE : ARCHIVES

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.

Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.

Seul l'usage d'un stylo soit noir soit bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce document contient 2 pages, y compris celle-ci

Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en prenant soin d'indiquer leur numéro.

Question 1 (8 points)

Comment valoriser les archives ? Vous illustrerez votre propos par des exemples concrets.

Question 2 (4 points)

Quelles dispositions particulières sont prévues par le code du patrimoine pour la collecte et la communication des archives des responsables politiques ?

Question 3 (4 points)

Qu'est-ce qu'une série organique ?

Question 4 (4 points)

Le cadastre français (origine, usages, typologie, conservation).